

Examen d'entrée en formation continue (FTLV) 2019/20

Parcours «Scénographe »

Calendrier prévisionnel : de septembre 2019 à fin juin 2020.

Inscriptions administratives

Du 10 décembre 2018 au 28 février 2019

Les inscriptions se font par un dossier administratif à imprimer et compléter depuis le site internet www.ensatt.fr et à renvoyer par la poste à « Service formation continue » au plus tard le **28 février 2019**, cachet de la poste faisant foi.

Calendrier de l'examen d'entrée

Admissibilité sur envoi d'un dossier de recherche. Date limite d'envoi du dossier : le **18 mars 2019**

Admission : le **7 mai 2019**

Pré-requis attendus des stagiaires

Pour être autorisé à se présenter, le candidat doit justifier d'une expérience professionnelle d'au minimum trois années dans les domaines de l'art, de la culture ou du spectacle ou dans un domaine connexe au parcours de Scénographe.

Depuis 2017, la formation de Scénographe délivrant lors de la sortie de l'année d'étude - sous réserve de la réussite du stagiaire- un diplôme conférant le grade de Master à son titulaire, le candidat doit être détenteur à l'entrée, d'un cursus validant 180 crédits ECTS ou trois années d'études validées après le baccalauréat.

En cas inverse, l'Ensatt propose au candidat de procéder à une démarche de VAP (Validation des Acquis Professionnels) qui permettra au jury d'apprécier si, par son parcours antérieur, le candidat a exercé des missions dont les enjeux correspondent à ce qui est attendu d'un stagiaire diplômé d'un bac+3.

Attention : Tout candidat ne pouvant attester d'un diplôme validant un bac +3 est donc invité à déposer un dossier VAP à renvoyer en même temps que son dossier administratif pour le 28 février 2019 (Voir fiche sur site internet, consacrée aux modalités du dossier VAP).

L'examen d'entrée est également ouvert aux candidats étrangers qui -outre la condition précédente- justifient d'un niveau de maîtrise de la langue française correspondant au Diplôme d'étude en langue française (DELF) niveau C1 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Compétences, aptitudes et connaissances souhaitées

Bonne culture générale et plus spécifiquement artistique, concernant les arts de la scène, les arts plastiques, l'architecture, le design, la photographie.

Très bonne maîtrise des techniques graphiques, picturales et du volume.

Capacités de réflexion et d'analyse et qualités créatives et imaginatives.

Aptitude au travail collectif.

Déroulement des épreuves

Epreuve d'admissibilité

Le candidat doit constituer un dossier de recherche : projet de scénographie et de costumes à partir d'un texte. Ce dossier est à renvoyer sur support papier au plus tard le **18 mars 2019** le cachet de la Poste faisant foi à :
Ensatt, Service formation continue (FPTLV), 4 rue sœur Bouvier, 69322 Lyon cedex 05

Il s'agit d'une proposition de scénographie à partir de la pièce de Witold GOMBROWICZ, « Opérette » in: *Théâtre* traduction Constantin Jelenski et Geneviève Serreau, Gallimard, 2001.

Cette proposition sera développée dans un espace que le candidat choisira. Cet espace sera un lieu théâtral existant, ou un lieu que le candidat pourra fictivement investir dans la perspective d'une représentation théâtrale. Le processus de travail (notes et croquis, recherches documentaires) est intégré à la proposition finale ainsi présentée :

a) **Un dossier dactylographié** (maximum six pages de format A4) **et illustré**.

Il s'agit d'explicitier sa proposition plastique à l'aide de documents iconographiques et textuels et de présenter une synthèse donnant les grandes lignes du projet.

b) **Un dossier plastique** (format A 3 maximum)

Ce dossier est constitué de maquettes planes, dessins, croquis, photographies. Le candidat doit s'attacher à la lisibilité et à la qualité de sa présentation.

Nota : Le candidat devra également réaliser en complément de ce projet une maquette en volume qu'il devra apporter le jour de l'admission -voir ci-après-.

Les candidats ayant satisfait à cette épreuve seront convoqués par courrier pour l'épreuve suivante qui aura lieu à Lyon.

Epreuve d'admission, le mardi 7 mai 2019

Le candidat se présente devant un jury pour un entretien d'une durée de 30 minutes portant notamment sur son CV, sa lettre de motivation, son projet professionnel et l'épreuve d'admissibilité.

Pour cet entretien il doit apporter :

a) **Un dossier personnel** constitué de travaux faisant état de ses expériences artistiques, techniques et d'éventuelles expériences assimilées dans d'autres secteurs de la création ou de l'artisanat d'art.

b) **Une maquette**

Cette maquette est le troisième élément du projet de scénographie sur la pièce de Witold GOMBROWICZ, « Opérette » in: *Théâtre* traduction Constantin Jelenski et Geneviève Serreau, Gallimard, 2001

La maquette est la réalisation en volume de la scène d'un lieu théâtral et des éléments de la scénographie proposée dans le dossier de recherches. Elle permet de vérifier l'articulation et la cohérence du projet et elle apporte des informations supplémentaires sur les aspects techniques (matériaux prévus, matiérages éventuels etc...). Le candidat doit être vigilant sur l'organisation de son espace, sur les rapports d'échelle ainsi que sur le soin apporté à la réalisation de sa maquette.

Dans l'idéal, le candidat se procure les plans d'un lieu de spectacle et construit sa maquette en fonction des cotes réelles. Il réalise ensuite les éléments de sa scénographie à l'échelle de son choix et présente au jury les variations d'agencement du dispositif scénique qu'il a conçu.

Les résultats sont affichés et figurent sur le site Internet de l'école : www.ensatt.fr, page « formation continue » à l'issue des épreuves.